



DU 12 JANVIER
AU 13 FEVRIER 2026

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTRÉE SEPTEMBRE 2026

INSCRIPTIONS POUR LES:

- Entrées en maternelle
(Enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023)
- Entrées en CP
- Nouveaux arrivants
- Demandes de changement d'école
après un déménagement*



En ligne sur:
**L'ESPACE
FAMILLE**

RENSEIGNEMENTS

Service des Affaires Scolaires
1 rue de l'Hôtel de Ville • Tél.: 05 61 72 00 15

 www.portetgaronne.fr

*Cas particulier: les demandes de changement d'école
ne peuvent pas se faire via l'Espace Famille.



POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES, UTILISEZ L'ESPACE FAMILLE!



À partir du 12 janvier, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2026 pourront se faire directement en ligne via l'Espace Famille accessible dès la page d'accueil du site www.portetgaronne.fr

COMMENT FAIRE?

Vous disposez déjà d'un compte personnel

Connectez-vous à votre espace personnel, puis remplissez le Dossier Unique Administratif 2026-27 de votre/vos enfant(s) qui s'affiche dans l'onglet « Créer une inscription ».

Vous n'avez pas encore de compte personnel

Rapprochez-vous des services municipaux à l'Espace Pierre de Coubertin (1 av. Pierre de Coubertin - 0561414080) pour créer votre compte. Vous recevrez ensuite un mail d'activation de compte avec votre identifiant et mot de passe. Effectuez ensuite vos démarches en ligne.

Pensez-y!

Un certain nombre de pièces justificatives vous seront demandées lors de votre démarche. (Livret de famille, justificatif de domicile...). Pensez à les numériser au préalable.

ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.

À l'issue de ces démarches, les modalités d'admission ainsi que le certificat d'inscription indiquant l'école d'affectation seront adressés aux familles par mail dans le courant du mois de mai 2026.

LES CAS PARTICULIERS

Attention pour les cas particuliers, (changement d'école, enfants résidant sur une commune extérieure et personnes hébergées) vous devez obligatoirement vous adresser au préalable au service des affaires scolaires. **L'inscription en ligne n'est pas possible.**



BON À SAVOIR!

Au-delà du 13 février, les inscriptions seront toujours possibles via l'Espace Famille et **ce jusqu'au 31 mars** mais les places seront attribuées en fonction des disponibilités dans les différentes écoles. **Après le 31 mars**, pour toute demande d'inscription, s'adresser directement au service des affaires scolaires.

TÉL. : 05 61 72 00 15

PLUS D'INFOS SUR:
www.portetgaronne.fr



UN DOSSIER UNIQUE ADMINISTRATIF VALABLE POUR TOUT L'ANNÉE!

Ce dossier unique vous permet de fournir en une seule fois l'ensemble des informations nécessaires à l'accueil de votre enfant pour toute l'année scolaire y compris pour les demandes d'inscriptions aux ateliers sportifs de découverte et de loisir et ateliers culturels en mai prochain.



L'ESPACE FAMILLE



- Facilité d'inscription pour toute votre famille 24/24, 7j/7
- Mise à jour de vos données personnelles rapide et facile
- Espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives
- Consultation et paiement en ligne de vos factures

